

RAPPORT DU JURY

RECRUTEMENT PACTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SESSION 2014

1) Qu'est-ce que le PACTE?

Le Parcours d'Accès aux Carrières Territoriales et de l'Etat (PACTE) est un recrutement par la voie d'un contrat de droit public d'une durée d'un an minimum à deux ans maximum alternant formation et stage et permettant d'intégrer la fonction publique en qualité de fonctionnaire titulaire à l'issue d'une vérification d'aptitude.

Le PACTE est accessible aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, sortis du système éducatif sans diplôme et sans qualification professionnelle reconnue ou dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat.

Le recrutement PACTE 2014 d'adjoint administratif pour le rectorat de Caen avait pour but de pourvoir un poste en services déconcentrés, en l'occurrence un poste dans un service du Rectorat.

2) La constitution de la commission de sélection.

La commission de sélection était composée du président qui était une personne extérieure à l'éducation nationale, d'un référent PACTE de Pôle Emploi, et de deux cadres du Rectorat dont l'un était le responsable du service qui allait accueillir le candidat retenu.

3) La sélection des dossiers.

Sur une vingtaine de dossiers, 6 ont été retenus pour l'entretien par la commission. Les meilleurs dossiers, venant d'environnements scolaires ou professionnels variés, présentaient une lettre de motivation sans aucune faute d'orthographe ou de grammaire et avaient personnalisé leurs motivations et leurs parcours en développant notamment les quelques tâches administratives effectuées lors de stage, de formation ou d'emploi d'été. Ces CV d'une page étaient précis, complets et bien présentés. A noter que les ratures ou corrections au « blanco » sont toujours mal perçues. Les lettres pouvaient être dactylographiées ou manuscrites mais, dans ce cas, elles devaient être particulièrement soignées.

4) Les entretiens.

Il a été demandé aux candidats de se présenter pendant 2 ou 3 minutes avant un échange avec la commission durant 15 minutes environ. Les deux candidats retenus ont été les plus motivés, faisant preuve d'aisance à l'oral, de dynamisme et persévérance voire d'enthousiasme pour ce poste. L'un avait d'ailleurs très bien préparé sa présentation et son entretien. La connaissance de quelques valeurs ou principes du service public, du futur environnement professionnel (l'éducation nationale et le rectorat) était un plus.

Le jury devait principalement apprécier les capacités du candidat à travailler en équipe, à appréhender des dossiers et à analyser des situations administratives simples.

Deux personnes ont été inscrites sur la liste d'aptitude au recrutement PACTE : une femme ayant un niveau première bac ES et un homme ayant un CAP d'électricien.

5) Statistiques.

Session	Nombre de postes	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats déclarés aptes
2011	2	18	7	3
2014	1	17	6	2

Le président de la commission de sélection.

M. Lauranson